L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 9 JUILLET 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 9 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Bienville—Un ilet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, borné par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, les rues Walnut, Chesnut et Carrollton.

Par P. J. Spear, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles—Terrains de choix et améliorés dans la rue des Ursulines, Deuxième District.

Par N. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, 45 et 47 Vieille-Levée—Vente sans réserve de [illegible] caisses bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt Liverpool, encoignure Montegut et Levée—porc, bœuf salé, légumes et fruits.

Par Vincent & Co., au Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Chapeaux, lingerie et habillements.

Par J. Déjan, aux écuries de P. Liner, rue Orange—chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, &c.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, au No 14 rue Natchez, vente régulière de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, vin, etc.

ATTENTION:

☞ Propriété améliorée de valeur, à Greenville, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par le ministère du Shérif, d'un ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à Greenville, paroisse de Jefferson, borné par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, les rues Walnut, Chesnut et Carrollton.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Coton, Cotons.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

☞ Voyez l'annonce de D. E. Morphy, intitulée Jambons, toile d'emballage.

Les Points Noirs en Europe.

Les dépêches télégraphiques se succèdent et souvent se contredisent—avec telle rapidité, que nous risquons, en commentant les faits déjà connus, d'être à côté de la question, telle que la présentent à nos lecteurs les télégrammes du jour. Nous nous contenterons donc de quelques observations générales sur le motif du différend qui menace d'aboutir à une querelle diplomatique—sinon à une guerre—entre la France et la Prusse.

Il est évident, tout d'abord, que la candidature au trône d'Espagne du prince Léopold de Hohenzollern n'a pas poussé tout d'un coup, comme un champignon, dans le cerveau du général Prim. Elle doit être le résultat d'une intrigue menée de longue main, puisqu'elle surgit subitement armée de toutes pièces, et puisqu'en même temps que l'annonce de cette candidature, vient la nouvelle que la majorité de deux tiers des Cortès est assurée à l'avance au nouveau candidat. Le général Prim nous fait l'effet d'avoir rendu à dessein impossibles toutes les autres candidatures, afin de faire accepter plus facilement celle qu'il vient de lancer en avant, comme une chose qu'un magicien fait sortir d'une boîte à surprise. Tous les airs innocents qu'il affecte de prendre en voyant la susceptibilité témoignée par la France, ne donnent pas le change sur l'intrigue qu'il a sciemment conduite d'accord avec la Prusse.

Si la France prend ombrage de la candidature du prince de Hohenzollern, nous pensons que c'est moins à cause de la candidature en elle-même qu'à cause du rôle employé par les gouvernements de Madrid et de Berlin pour la mettre en avant.

On peut faire des calculs de longue portée sur les alliances matrimoniales des monarchiques, l'expérience est là pour prouver qu'ils sont presque toujours déçus par les faits. Sans remonter bien loin, nous en trouvons plusieurs exemples dans l'histoire même de Napoléon Ier. Est-ce que son mariage avec l'archi-duchesse Marie-Louise a empêché l'Autriche de rentrer dans la Sainte-Alliance et de coopérer à l'invasion de la France? Est-ce que l'occupation des trônes de Suède et de Naples par Bernadotte et Murat a garanti à la France l'alliance de ces anciens soldats de l'empire? Ce sont là des chimères.

Quand un prince est choisi comme souverain par une nation, il est forcé par son propre intérêt d'en adopter, non seulement la langue, mais les traditions, les sympathies et la politique, et il est dans la nature des choses qu'il oublie son origine et devienne même ingrat envers la puissance à l'action ou à l'influence de laquelle il doit sa couronne. Quel que soit le prince auquel les Cortès décernent la couronne d'Espagne, il devra, s'il veut se maintenir, dépouiller son caractère d'Allemand, de Français ou d'Italien, et se faire plus Espagnol que les Espagnols eux-mêmes. Or, la politique de l'Espagne est tout entière dans l'alliance française; et si le gouvernement français ne commettait pas la faute de faire la guerre à l'Espagne à cause du choix que celle-ci fera d'un souverain, le futur roi [illegible] devra être l'ami et l'allié de la France.

L'accession au trône d'Espagne d'un membre de la famille royale de Prusse, si elle avait lieu sans aucune opposition, ne serait pas de nature à constituer aucun danger réel pour la France ni pour sa politique. Un prince allemand convient trop peu au caractère de la nation espagnole pour qu'il puisse se maintenir longtemps sur le trône, et il se serait passé bien peu de temps avant que plusieurs de ceux qui auraient contribué à l'y élever, se fussent ligués pour le renverser. Il en serait tout autrement si une guerre avec la France donnait au nouveau roi une auréole de gloire militaire.

Mais, comme nous l'avons dit, la manière dont cette candidature a été produite a quelque chose de blessant pour le gouvernement français, et il a cru devoir demander des explications. L'ambassadeur français à Berlin a été non rappelé, mais simplement appelé à Paris pour recevoir des instructions. Le gouvernement espagnol de son côté est invité à s'expliquer. La question est dans sa phase diplomatique et nous espérons qu'elle sera bien conduite de la part de la France pour qu'il n'en sorte pas un *casus belli*. Ce serait, en effet, une singulière maladresse de la part du gouvernement français qui prétend avoir pour protégés les alliés naturels les peuples de race latine que de jeter l'Espagne dans les bras de la Prusse sous prétexte de s'opposer à une candidature qui aurait été acceptée par les Cortès. La Prusse qui a déjà relâché les liens qui unissaient l'Italie à la France, [illegible] encore de cette façon [illegible] l'Espagne. Le gouvernement français agirait sagement en évitant un résultat qu'une guerre, même heureuse, ne compenserait pas. Il ferait également bien, croyons-nous, de s'abstenir d'user son influence en faveur de la candidature du prince des Asturies.

La France a intérêt à conserver les sympathies du peuple espagnol, et elle doit éviter toute démarche propre à faire croire qu'elle veut lui imposer un souverain dont il ne veut pas.

[illegible] en jeu que la question de candidature au trône d'Espagne nous avons la certitude qu'il en sorte une guerre. La Prusse n'a mis en avant cette candidature que dans le but de chercher à la France une querelle d'Allemand, celle-ci ne serait certainement pas à relever le gant. Elle se désintéresse alors complètement dans l'affaire du trône d'Espagne, celle-ci pourra, quel que soit le roi [illegible] qu'il s'agira plus que d'un conflit entre le Chassepot et le fusil à aiguille, duel dont l'enjeu pourra être les rives du Rhin, de ce Rhin allemand chanté par Henri Heine, mais qui a déjà été quelque peu français.

Asbestos.—MM. Zable & Dalton, Poydras No 115, sont les agents pour la Louisiane, des fameux toits Asbestos, composition Asbestos employée comme toit, comme enduit ou comme ciment, à l'épreuve du feu et elle résiste à la pluie et au climat. L'épreuve qui en a été faite a si bien réussi que l'on assure les maisons couvertes avec cette préparation contre les mêmes taux que celles qui ont des toits en ardoise. Cette maison a aussi l'agence des journaux français et européens, des Osborn & Co. Voir l'annonce.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de Grover & Baker." ☞

☞ La machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55.—Bureaux, 182, de la rue du Canal.

LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN.

Le nouveau candidat au trône d'Espagne se nomme Léopold Etienne Charles Antoine Gustave Edouard Thassilo de Hohenzollern-Sigmaringen; sa mère était la fille du feu grand-duc de Bade Charles Frederick. Le prince Léopold est né le 22 septembre 1835, il aura donc 35 ans le 22 septembre prochain. Sa famille est une branche de la dynastie régnante de Prusse. Les deux principautés de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen étaient autrefois indépendantes, mais elles font maintenant partie du royaume de Prusse. Bien que la famille royale de Prusse soit protestante, les deux branches que nous venons de nommer sont catholiques. On nous dit que le prince Léopold a épousé une princesse portugaise: mais nous n'avons pu vérifier le fait. Si cela était, il y aurait là le germe de prétentions éventuelles à la réunion des deux couronnes d'Espagne et de Portugal au profit de la dynastie nouvelle qu'il est question d'établir.

Compagnie d'Assurance Atlantic.—Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes le quatrième bilan annuel de cette compagnie, dont la prospérité est attestée par les chiffres suivants: Primes nettes pour l'année $192,013 52, bénéfices nets $80,334 90. L'actif de la compagnie s'élève à $438,726 17. La direction a déclaré un dividende de $20 par action, qui sera crédité au compte des actions non payées. Ces résultats attestent que l'administration des affaires de la compagnie est menée avec l'habileté et la prudence désirables. Le président est M. E. Rigney, et M. H. P. Janvier, vice-président, remplit les fonctions de secrétaire.

Assessments Nos 18, 19, 20 et 21—Voyez plus loin, dans une notice spéciale,—décès de Mme Zuliska Metcalfe, Wm. Hugo, James P. Jackson et Henry Castarède. Payable au bureau de la "Mutual aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana", rue Carondelet, No 130.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.—☞

CORPS LEGISLATIF.

LA QUESTION DU SAINT GOTHARD.

Séance du 21 juin.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de M. Mony, relatives au Saint Gothard.

La parole est à M. Mony.

M. Mony rappelle l'historique de la question du tracé des chemins de fer de jonction de l'Italie avec l'Allemagne, ainsi que des pays voisins avec la première de ces contrées. Il est difficile de suivre l'honorable orateur dans un détail nominé de chiffres.

Nous citons quelques points principaux.

La France a trois passages ferrés en projet ou bien en construction pour aller en Italie: celui de la Corniche, celui du mont Cenis et celui qu'il s'agit de percer à travers le mont Genève.

L'Autriche a deux passages.

L'Allemagne proprement dite n'avait pas de chemin de fer projeté entre elle et l'Italie.

Dès 1852, M. de Cavour avait étudié un projet de jonction avec les chemins de fer allemands et l'Italie.

L'étude avait porté sur le Saint Gothard, sur le Splugen, le Saint Bernard et le Simplon.

M. de Cavour avait conclu, en 1853, par un rapport favorable à la ligne de jonction par le Saint Gothard. Les études ont été parfaitement faites, et cette ligne a été choisie comme favorisant le plus le commerce avec l'Allemagne, et comme étant aussi la moins difficile, si ce n'est même la moins longue.

On sait que le chemin doit naturellement respecter la neutralité de la Suisse, consacrée par les traités internationaux. Reste à examiner si cette neutralité sera réelle dans la convention intervenue.

Les chemins de fer sont aussi redoutables pour l'attaque que pour la défense. Par cela même, cette neutralité doit être l'objet des préoccupations les plus graves. En 1861, l'Autriche avait été consultée. Aujourd'hui elle n'y coopère en rien. Le Wurtemberg et la Bavière ont été sondés. La Bavière est engagée du côté du Saint-Bernard; le Wurtemberg a émis pour sa participation le tracé par la plus courte distance.

La Suisse participe non pas du conseil fédéral mais par des compagnies diverses et 15 cantons.

La convention de Berne a été signée et a la tête sont MM. Feerherzog et Escher.

M. de Cassagnac—La Prusse participe-t-elle à la convention internationale entre l'Italie et la Suisse?

M. de Mony répond que la Prusse y participe non comme Prusse, mais à titre de représentant de la Confédération du Nord. Bade est compris dans les Etats participants.

La construction du chemin de fer doit être de 185 millions. Les subventions internationales seront de 85 millions: 45 millions seront fournis par l'Italie, 20 millions par 15 cantons suisses, 20 millions par l'Allemagne. Bade y sera compris pour 3 millions. 13 millions seulement sont fournis; sur les 100 millions de construction, il y a 78 millions d'acquis.

M. de Mony cite la convention internationale. Le chemin de fer du Saint-Gothard doit avoir 263 kilomètres. Le kilomètre doit coûter environ 400,000 fr.; l'évaluation est probablement quelque peu inférieure à ce chiffre.

La convention est du 10 octobre 1860. Le point culminant ne doit pas dépasser 1,162 mètres; le rayon minimum doit être à 300 mètres, et le maximum ne doit pas aller au-dessus de 25 mètres.

M. Mony, à l'égard du chemin du Saint Gothard, pose trois questions au gouvernement.

La Suisse pourra-t-elle vraiment garder la neutralité? La Suisse est honnête; cette honnêteté sera-t-elle garantie? Rien de plus facile, avec quelques hommes résolus, que de faire sauter au besoin le souterrain d'Octen et d'arrêter l'exploitation des chemins de fer.

On dit, mais M. Mony n'y croit pas, que les intérêts commerciaux de la France et de toute autre ligne seraient sacrifiés.

Bade n'aurait consenti à ses trois millions que sous la condition expresse que la ligne du Saint Gothard serait la seule ligne autorisée pour le passage à travers les Alpes.

On dit aussi que le transport des troupes serait autorisé dans certains cas. Mais la réponse est dans l'honnêteté de la Suisse.

Il n'en est pas moins vrai que le chemin du Saint Gothard sera très difficultueux pour le commerce français.

M. Mony examinera ensuite les moyens de combattre une concurrence trop grande du Saint Gothard pour certains intérêts français; mais il demande à se reposer quelques instants auparavant.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure environ.

A la reprise de la séance, il soutient que le Simplon a un point culminant bien moins haut, 500 mètres environ, quand la région des neiges est à 900. Mais cependant M. Mony ne conclut pas en faveur du Simplon. L'affaire lui paraît trop engagée en ce moment.

M. Mony trouve que la ligne du Simplon serait bonne, mais il faut attendre; en attendant, il faut trouver le moyen de sortir de l'ornière où l'on tombe trop souvent. Il faut favoriser la navigation du Rhône, assurer à Marseille la malle des Indes qui a donné 45,000 livres sterling de transit l'année dernière.

En résumé, il faut favoriser la ligne des fleuves entièrement français tout en ménageant les intérêts de la France sur les bords du Rhin. La ligne du Simplon l'emporte par la brièveté de la voie aussi bien que par sa moindre hauteur.

M. le duc de Grammont répond au point de vue politique et au point de vue industriel. Les intérêts de la France ne sont ni menacés ni compromis. La presse a parfaitement élucidé la question. Le ministre aura un langage prudent et réservé. Il n'y a pas d'ailleurs à faire appel à des sentiments patriotiques qui n'ont pas besoin d'être mis en éveil.

Le ministre n'aura pas de réticences mystérieuses. La question est très simple. La convention internationale est restée ce qu'elle devait être. La France ne peut pas vouloir interdire aux autres Etats ce qu'elle peut faire elle-même chez elle. Il n'y a pas de susceptibilités ni de craintes à avoir. Des explications catégoriques ont été données, dès 1865 et 1866, à M. Rouher, faisant fonctions de ministre des affaires étrangères par intérim.

Les articles de la convention ont tenu les promoteurs du chargé d'affaires de Suisse et d'un des promoteurs de la ligne du Saint-Gothard.

M. le ministre cite divers articles qui précisent que la Suisse a voulu sauvegarder sa neutralité.

Le conseil fédéral a précisé que dans certains cas, *le chemin de fer serait détruit pendant un certain espace, un parcours de quelque étendue.*

Si l'on craint que la Suisse ne puisse pas faire respecter sa neutralité, il ne faut pas oublier, d'un côté, que la force ne réside pas toujours dans le grand nombre des soldats; et d'un autre côté que la France est là pour défendre au besoin la Suisse.

La Suisse s'est réservé son droit de propriété sur les parties contractantes et subventionnantes. *Elle reste maîtresse de son sol.*

M. le ministre ajoute que les intérêts des populations du Nord, de l'Alsace et de la Lorraine sont considérables avec le Saint-Gothard.

Le gouvernement ne refusera pas les subventions qui seront utiles.

Mais il ne faut pas perdre de vue que le Simplon demande 4 millions de subvention pendant quinze ans. La France agira d'ailleurs dans sa liberté, dans son indépendance et garantira comme elle l'entendra ses intérêts.

M. Estancelin croit sage de reléguer la question politique au second plan, quoiqu'elle soit impliquée assez fortement ici, et que ce soit le résultat de l'unité germanique fille de l'unité italienne. Il examine la question au point de vue commercial et appuie la ligne du Simplon.

Il est complètement étranger à tout intérêt financier à cet égard; mais il y voit l'intérêt du pays, devant la résurrection de Venise, qui lui paraît imminente avec l'ouverture du canal de Suez.

Il termine en disant qu'il présentera un projet de loi demandant une subvention pour le Simplon.

M. Estancelin ajoute qu'il ne s'inquiète pas si son projet profitera ou ne profitera à une Compagnie. Il a en vue l'intérêt général, tant mieux si une Compagnie s'y trouve impliquée.

M. Plichon, ministre des travaux publics, traite la question au point de vue économique et commercial. Il voit, avec les pentes fortes des chemins, une moins grande distance de Brindisi par le Saint-Gothard que par le Simplon.

Il trouve d'ailleurs que de plus grands intérêts sont en jeu dans le chemin du Saint-Gothard. Il ne reculera pas devant des subventions nécessaires. Le chemin de fer d'Amiens à Dijon sera pressé.

La France saura sauvegarder ses intérêts commerciaux aussi bien que ses intérêts politiques.

M. de Kératry voudrait que le gouvernement expliquât pourquoi il n'est pas intervenu dans une convention qui touche de si près à l'intérêt militaire.

Y a-t-il eu des dépêches échangées à cet égard?

M. Zorn de Bulach voudrait qu'on relevât les fortifications de Huningue.

M. le ministre de la guerre répond que la Suisse maintiendra sa neutralité et la France la défendra au besoin. Il y aura, au besoin, des camps d'observation; mais on a du temps devant soi, dix ans avant que le chemin de fer existe.

M. le ministre ne nie pas que le chemin du Saint Gothard ne change les conditions stratégiques, mais il ne les change pas d'une manière inquiétante.

Quant à la question de Huningue, elle n'est plus ce qu'elle pouvait être antérieurement.

Le système de défense par des fortifications a complètement changé. Il y a moins de forts et plus de camps retranchés.

M. Zorn de Bulach réplique qu'il a parlé de Huningue comme d'une question qui touchait à la susceptibilité française. C'était pour lui une protestation contre les traités de 1815.

M. de Kératry insiste pour avoir une réponse du ministre des affaires étrangères. Pourquoi le gouvernement n'est-il pas intervenu à la convention de Berne?

M. le duc de Gramont répète que la Suisse a sa neutralité et qu'elle pourra détruire le chemin de fer dans un certain parcours, pour faire respecter sa neutralité en cas de besoin.

M. de Kératry.—On n'est jamais à l'abri d'un coup de main.

M. Jules Ferry insiste dans le même sens que M. de Kératry.

La majorité est bien toujours la même majorité qui a laissé faire Sadowa.

On demande le rappel à l'ordre avec force.

M. le président est obligé de prononcer le rappel à l'ordre.

M. Ferry ne devait pas blesser la majorité en touchant à toutes ses susceptibilités.

M. Ferry répète que la majorité n'a pas empêché Sadowa, que, selon lui, elle aurait pu empêcher.

M. Ferry ajoute que la neutralité de la Suisse est toute spéculative. En 1815, comme sous la Révolution, elle a été violée. On n'aurait pas dû s'aliéner l'Italie, qui se tourne aujourd'hui vers le géant du Nord.

Autrefois, la neutralité suisse pouvait s'appuyer sur celle de la Confédération germanique. Aujourd'hui, la neutralité suisse sera purement théorique.

La discussion est fermée par un vote de la Chambre, qui déclare également terminées les interpellations.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Nouvelles Européennes.

Paris, 8—Aucune information bien précise n'a été reçue de la Prusse, mais la France ne se contentera pas d'une déclaration évasive du comte Bismark que la Prusse devrait, dans l'intérêt de la paix européenne, retirer son consentement en faveur de la nomination du prince de Hohenzollern en Espagne.

Les détails suivants sur la candidature du prince Hohenzollern sont extraits des journaux semi-officiels de ce matin. Le général Prim a fait de l'hostilité quand il notifia le 3 juillet aux Grandes Puissances de l'Europe la candidature de Hohenzollern. Le général Prim informe le señor Olozaga que le ministre espagnol ici, c'est-à-dire que le général Prim, avait choisi le prince Léopold de Hohenzollern et que le ministre espagnol était sûr que le gouvernement français ferait opposition, mais qu'il comptait, lui Prim, sur les sentiments plus élevés de l'Empereur. Cela prouve que le général Prim veut agir sans le consentement de l'Empereur. La France a communiqué avec les autres puissances de l'Europe et dans chaque cas elle a reçu des paroles de sympathie. Tout ce qui se fait à Berlin et à Madrid c'est d'empêcher des complications politiques.

Une dépêche récemment envoyée au gouvernement espagnol, par le duc de Grammont, n'a été rendue publique aujourd'hui.

La France espère que l'Espagne renoncera au seul candidat qui soit désagréable. Il rappelle les services du gouvernement français dans les affaires d'Espagne, en empêchant les complots et en arrêtant l'invasion des Carlistes. Il rappelle aussi le fait que la France a aidé l'Espagne dans l'établissement d'un gouvernement provisoire.

Aucune réponse n'a été encore reçue de la Prusse, depuis la déclaration du secrétaire des affaires étrangères au Corps-Législatif, il y a quelques jours. Dans la matinée de ce jour, cependant, une dépêche reçue de la Prusse, portait que le gouvernement ne savait rien de la candidature du prince Hohenzollern au trône d'Espagne.

Le rapport qui paraît bien fondé est en circulation ici. D'après ce rapport, le ministre de la guerre en Prusse aurait ordonné à tous les officiers généraux de l'armée prussienne de rejoindre leurs corps respectifs sans délai. Le *Mémorial Diplomatique* dit: une circulaire française exposant la situation a été lancée.

Paris, 8 juil—Un des nombreux rapports en circulation sur le prince Léopold dit qu'il a refusé deux fois la proposition de Prim, mais que sa sœur la duchesse de Flandre l'a décidé à l'accepter. Si cela est vrai, il est à craindre que la Belgique ne soit entraînée dans le conflit. On mande de Madrid que le duc de Montpensier a recommandé à ses partisans de ne faire aucune opposition au prince de Hohenzollern. La presse de Madrid est divisée sur cette question.

L'*Epoca* s'oppose à l'élévation de Léopold mais en même temps elle se plaint de la France parce qu'elle agit comme si les Cortès ne prenaient en aucune manière souci de la dignité et des intérêts de l'Espagne. Le *Pueblo* avertit le pays que cette candidature peut servir de prétexte pour une guerre entre la France et la Prusse, auquel cas l'Espagne serait une victime. L'*Iberia* approuve pleinement la politique de Prim.

Une correspondance autorisée annonce que les Cortès se réuniront le 20 du mois courant. Le *Tempo* donne avis qu'une démonstration sera faite dimanche contre tous les candidats étrangers pour la couronne.

Paris, 8—Tous les Chinois à Paris, craignant la colère de la populace en raison des massacres de Pékin, se tiennent prudemment chez eux, et ne sortent pas. Mais les affaires d'Espagne absorbent si pleinement l'attention publique que les nouvelles de Chine ne causent presque pas de sensation.

Paris, 7—Le Sénat discutera l'affaire Hohenzollern, le 15 du courant.

Rien de final de la part de la Prusse aujourd'hui.

Olozaga part pour Madrid ce soir, afin de tâcher de faire prendre des arrangements satisfaisants pour toutes les parties.

Les ambassadeurs d'Autriche, d'Angleterre et d'Italie ont conféré avec le gouvernement aujourd'hui. Ils semblent être favorables à la France.

M. de Grammont a reçu le ministre prussien aujourd'hui.

Napoléon s'est entretenu aujourd'hui avec les ministres de la guerre, de la marine et de la justice.

Deux corps d'armée sont prêts pour un mouvement immédiat. Le maréchal Bazaine commande l'un et le gén. Lebrun l'autre.

Le maréchal McMahon commandera l'armée.

Le gén. LeBœuf a un commandement important.

Le comte Palikao commandera les troupes opérant contre l'Espagne. On fait dans les ports de mer d'actifs préparatifs.

Londres, 8—L'excitation ici a été très vive sur la situation des affaires européennes, mais il y a réaction de sentiment aujourd'hui, par suite de la conviction qui est venue que la guerre sera évitée.

Madrid, 7—La *Discussion* a aujourd'hui sur la question du trône un article où elle dit que les intérêts du prince Hohenzollern sont incontestables: mendiant lui-même il vient gouverner une nation de mendiants.

Nouvelles de Washington.

Washington, 8—Le Revenu a reçu, aujourd'hui, $644,000.

L'ex-avocat-général Hoar est parti ce matin. Le Président partira le 19 pour sa résidence d'été à Long Branch. On pense que le Sénat sera convoqué en séance extraordinaire.

L'imprimeur du Congrès, Clapp, a été exonéré par le Sénat des charges proférées contre lui. Le comité de conférence n'a pas trouvé l'harmonie sur le bill de conversion. Il est probable que trois rapports seront soumis.

Washington, 8—La Chambre se forme en comité pour examiner un amendement au bill de déficit pour payer les frais de recensement et ceux du département de justice, et pour payer aussi 30 pour cent de plus aux employés de la Chambre pour le 40e Congrès. Cet amendement soulève une discussion où M. Dawes a déclaré qu'il dirait au pays que ce parti qui est responsable de la dépense des deniers publics avait refusé lui-même de réaliser des économies publiques. Il a autant de fidélité pour le parti qu'aucun homme vivant mais il a plus de fidélité encore pour le bien du pays. Il y a quelque chose au-dessus du parti, et il veut que le pays sache sur qui doit retomber la responsabilité de toutes les extravagances.

Un amendement est adopté, allouant $170,000 pour payer les hommes loyaux qui, dans le Sud, avaient aidé au dernier recensement.

M. Bingham rapporte un bill pour régler le mode de déterminer la ratification des amendements à la Constitution. La 1ère section fait un devoir à l'Exécutif de chaque Etat dont la Législature aura ratifié l'amendement proposé, de certifier immédiatement cette ratification et de l'adresser au secrétaire d'Etat des Etats-Unis. La 2ème section interdit à tout officier d'Etat de certifier à l'avenir aucun rappel de ratification à moins qu'un amendement pour le rappel n'ait été préalablement proposé par le Congrès et ordonne au secrétaire de ne pas en tenir compte. La section 3ème impose une pénalité de 1 à 10 ans de prison et une amende de $1 à $10,000. Le règlement est suspendu et le bill passe par 126 contre 54.

Bingham, au nom du comité judiciaire, rapporte une résolution jointe ordonnant au secrétaire du Trésor de payer aux propriétaires légaux le montant net de tout le coton saisi après le 30 juin 1865, ces saisies ayant été faites en violation d'une injonction du département du Trésor et après la capitulation des armées rebelles.

Butler dit que le bill faisant une allocation doit être référé au comité général. L'orateur est du même avis et le bill est référé.

Washington, 8—Des 54,000,000 de circulation additionnelle votés par les Chambres, la Virginie recevra une proportion de près de 5 millions, l'Ouest-Virginie près d'un 1[2 million, le Tennessee 4 millions et un tiers, la Louisiane cinq millions quatre cent vingt-cinq mille; le Mississippi près de 3 millions; la Géorgie 4 millions six cent quatre-vingt piastres; la Caroline du Nord 4 millions; la Caroline du Sud 4 millions 216,000; l'Arkansas 1 million 455,000; l'Alabama 4 millions; le Texas 2 millions; la Floride $546,000.

Washington, 7—Sénat—Le bill réhabilitant 75 Kentuckiens a passé. Le bill de réhabilitation générale comprend environ 5,000 noms. Plusieurs ont été biffés et plusieurs maintenus quoique dénoncés. Celui de l'ex-sénateur Robt. Johnson, de l'Arkansas, a été maintenu. Le bill a passé.

Un comité de conférence est nommé pour le bill de Géorgie.

Washington, 7—On assure positivement que si le bill de Géorgie passe cette session, il contiendra une clause pour une élection d'automne.

Le président ayant signé le bill sur les droits d'auteur, toute l'affaire a été transférée au bibliothécaire du Congrès.

Le nouveau bill de circulation a été signé.

Les exercices de l'école de la marine se sont terminés aujourd'hui. 29 seulement ont été admis, parmi lesquels 3 de la Virginie, et un de l'Alabama.

Washington, 7—Une délégation de Sioux a tenu conseil aujourd'hui avec le commissaire Parker. Les histoires ordinaires de pauvreté ont été rejetées. Tout en protestant de leur amitié pour le gouvernement, aucun n'a promis de faire ses efforts pour empêcher la guerre. Les Indiens sont repartis ce soir, chargés de présents pour leurs familles.

Marchés Européens.

Liverpool, 7, au soir.—Le coton n'a pas éprouvé de changements dans les cours. Vendu, aujourd'hui, 10,000 balles, dont 2,000 pour l'exportation et par spéculation. Le maïs est languissant et le bœuf salé ferme.

Liverpool, 7—Tissus et filets de Manchester, languissants et inactifs.

Marchés américains.

New York, 7, au soir.—Coton calme; ventes, aujourd'hui, 1,400 balles. Farine calme; blé ferme; maïs légèrement en hausse. Le fret est bien tenu.

New York, 7, au soir.—Argent facile de 3 à 5. Escompte 5 1[2 à 7. Change ferme 9 7[8 à 10. Dans la matinée, l'or était actif et ferme; mais il s'est ralenti plus tard, et a clos avec langueur à 11 7[8.

(Voir l'Anglais pour les marchés de sécurités du gouvernement.)

Cincinnati, 7 juil—Farine sans changements, assez bonne demande. Blé recherché à $1 25, mais tenu plus haut. Maïs 86 à 88 le mélangé. Avoine 55 à 56. Coton languissant. Whiskey 95. Porc sans demande, ainsi que la graisse. Viandes salées, épaules 12, plats-côtés 14; jambons enveloppés 21 1[2 à 22, beurre 20 à 24.

St-Louis, 7 juil—Farine languissante, la superfine d'automne $4 25 à $4 50. Maïs 2 à 3 cts en hausse, le mélangé 86 à 88; whiskey 99 à $1. Provisions calmes. Jambons enveloppés à 24. Graisse, au détail, 15 1[2 à 16.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 8—Les affaires indiennes prennent un aspect fort sérieux. Le général Sherman a reçu avis que les Sioux se préparent à faire des incursions. Des avis reçus par la commission des Quakers, sont plus pacifiques.

Mr. Ackerman est entré en fonctions comme avocat-général, ce matin.

La Havane, 8—Le général de Rodas est revenu. Il dit que les Espagnols ne trouvent devant eux que de petites bandes d'insurgés.

Chicago, 8—Les pluies récentes qui sont tombées dans tout le nord-ouest feront un immense bien aux récoltes.

Paris, 8—La situation à l'égard de l'Espagne paraît un peu plus rassurante ce matin. Il s'est fait hier des opérations de Bourse à 70.14, la plus basse cote depuis des années. Ce matin les rentes sont un peu plus fermes à 70.85.

Le *Constitutionnel*, organe impérialiste, annonce ce matin que le ministre espagnol a été chargé de donner à la France avis officiel de la candidature de Hohenzollern. Le *Constitutionnel* ajoute que lorsque la France sera bien convaincue de la persistance de l'Espagne en cette affaire, elle coupera court à ses relations diplomatiques avec elle.

New York, 7, à midi—Coton calme et ferme; Mid. 20 à 20 1[2; Orléans 20 1[2 à 20 3[4; or 112.

Washington, 8—Le Sénat s'est occupé toute la matinée d'un bill pour la réhabilitation politique de 75 Kentuckiens. Un amendement comprenant 5,000 personnes a été présenté. La Chambre a passé le bill des rivières et des ports tel qu'il a été amendé par le Sénat. Le bill va au Président.

Nouvelles Diverses.

New-York, 8—Les pompiers de la Nouvelle-Orléans.—Leur réception hier.—Une parade intéressante.—Ce que la figure les visiteurs ont faite.—Ce qu'ils ont fait et ce qu'ils vont faire.

Les pompiers de la Nouvelle-Orléans sont arrivés ici hier matin à 6 heures, et se sont arrêtés à l'Hôtel d'Astor. A 1:30, une bande de musiciens appartenant à ce régiment s'est assemblée au salon de Florence, rue Broadway et Houston, quartier-général du club de base ball Mutual. L'ex-coroner Wilders est le président. Ce monsieur était le seul habitant de New-York connu des pompiers de la Nile-Orléans, a été chargé de les héberger. A 2 heures, tous qui devaient leur souhaiter la bienvenue se sont réunis à la base à pompe de la rue Mercer. L'escorte était sous la direction de l'ingénieur Mackay, accompagné d'une délégation du club de base ball. Ils étaient précédés d'une section de police détachée du precinct par le capt. McDermott.

Ils ont passé par les rues Houston, Broadway et Courtland pour se rendre au ferry, où ils ont attendu ceux des Orléanais qui étaient allés à Jersey City prendre leur matériel. Il y a eu un long délai, ce qui a donné aux Newyorkais la chance d'examiner les méridionaux qui sont restés de ce côté, sous les hangards du chemin de fer de Jersey. Ils ont attiré une foule d'admirateurs y compris tous les porteurs de bagage, les rats de wharfs, les déserteurs et autres débris flottant du voisinage. Quelques-uns les regardaient avec stupéfaction, en supposant qu'ils avaient tiré leur machine sur une distance de 2000 milles. Fort peu de ces pompiers pourraient être pris pour des méridionaux. Ils ressemblent aux pompiers de New-York de l'ancien régime. La plupart se tenaient assis, sur un banc en silence et aussi froidement que possible les regards curieux de la foule. Quelques-uns voulant bien être *léonisés* attiraient les curieux autour d'eux et leur laissaient inspecter leurs chemises, chapeaux, ceinturons, et leur faisaient des contes de voyageurs. Enfin, il était près de 4 heures quand le bateau contenant le truck des échelles est arrivé, mais alors il a fallu attendre encore la machine, ce qui a pris beaucoup de temps.

L'appareil très simple et peu coûteux du truck aux échelles attirait beaucoup l'attention, à cause de sa nouveauté; c'était une figure de bois finement sculptée, représentant l'Espérance s'appuyant sur une ancre dorée. Cette figure était placée sur le tas des échelles, produisant un effet imposant. Les noms de tous les pompiers ont été déjà donnés. Wm Swan en est le foreman en chef. Leur uniforme est une chemise rouge, pantalon noir et ceinture blanche. Les officiers portaient un casque blanc avec des lettres en saillie, et les attachés un casque noir avec des lettres en saillie et le No 3. Les membres de la Compagnie des Mechanics No 6, avaient aussi des chemises rouges et des pantalons noirs. Leurs chapeaux sont blancs avec des lettres dorées exprimant leurs titres. Pendant qu'ils attendaient, les curieux se sont attroupés et se sont livrés à toute espèce de réflexions et de commentaires. Les conversations aussi se croisaient en tous sens. La bande de musiciens, payée au job, en faisait presque tous les frais. S'ils attendaient, ils étaient payés pour attendre.

La procession enfin étant prête, s'est mise en marche. Elle a suivi la rue Broadway dans l'ordre suivant: Police—Bande—Machine métropolitaine No 6 et truck. Plusieurs autres machines et pompes.—La pompe de la Nile-Orléans avec les Hook ladders, sur l'arrière plan.

La ligne de marche était rue Courtland au Bradway Park Row, et par la porte de l'Est du Parc à Broadway; de là à la rue 13me et par cette rue à la base de Hooks and Ladders No 3 où l'appareil a été entreposé. Cet arrangement était fait lorsqu'il fut question de recevoir les étrangers à l'Hôtel Métropolitain. Après s'être débarrassée des machines, la procession a repris sa marche pour gagner Astor House. Là a fini l'apparition théâtrale des visiteurs dans leur capacité collective.

Ils doivent visiter le Grand Opéra samedi, sur l'invitation de M. Fiske, et aller à Long Branch comme ses hôtes sur le Plymouth. M. M. Carroll, président du comité-joint des deux compagnies ambulantes, a dit que le truck des Hook & Ladders avait été construit ici par Van Ness & Forbes en 1852 et qu'il avait eu le prix à la Foire du monde qui eut lieu cette année.

Chicago, 7 (chronique)—Grand incendie à Pontiac, Ill., 13 maisons détruites. Perte $35,000.

Hier matin à Lasalle, un commis de grocerie est tombé dans un puits de la Compagnie de charbon de la Vallée des Illinois, à une profondeur de 450 pieds. Il ne respirait plus après avoir touché le fond.

Le chemin de fer des chûtes de l'Iowa et de la ville de Sioux a été achevé hier. Dubuque et Sioux City sont maintenant en voie de construction directe.

A 11 heures, aujourd'hui, chez M. McMasters, rue de Washington, 20, un garçon de couleur, nommé Wm. Sanders, employé comme domestique par la famille, est entré dans la chambre où se trouvait Annie Conlin, fille blanche, employée aussi comme servante dans la même maison. Ayant fermé la porte à clé, il a demandé à Annie si elle ne voulait pas être sa femme. Non, a-t-elle répondu avec indignation.

Sur quoi, il a tiré un couteau et lui a porté un coup à la gorge. Les cris de la fille ont fait accourir M. et Mme McMasters, mais avant qu'ils pussent enfoncer la porte, le forcené s'est donné de sa main plusieurs coups de poignard. Il a été saisi et transporté à la station de police. Ils sont tous deux dans un état fort critique.

Louisville, Kentucky, 8—La loterie Henderson, pour des lots de terre et des fermes, au montant d'un demi-million de piastres, a été tirée dans cette ville, jeudi soir. Le billet portant le No 8,553, acheté par J. R. McGlaughlin, de Brashear City, en Louisiane, a gagné le premier prix, c'est-à-dire une ferme dans le comté Henderson, estimée à $150,000, plus $10,000 en argent.—Robert Hunt et Frank Karsner, de Louisville, ont obtenu le second prix, valeur de $30,000.—H. Brown, de Mobile, a gagné un semblable prix.—L'ex-gouverneur R. Porter, du Kentucky, un lot de $13,000. Les détenteurs des Nos 61,081, 28,478 et 31,287 ont également gagné des prix. Plusieurs centaines de prix, consistant en terres de ville, ont été gagnés. Un de ces derniers heureux a eu le déplaisir de voir un créancier mettre arrêt sur ce que le sort venait de lui accorder. Cette loterie a été tirée franchement et à la satisfaction générale.

Norfolk, 7 juil—Le shérif Mayhan et le député-shérif Stevens ont complété aujourd'hui le déménagement de 700 nègres squatters qui, depuis 1863, occupaient la ferme de Taylor, à 9 milles de Norfolk. Les nègres étaient bien armés mais ils n'ont fait aucune résistance dans l'exécution du writ d'expulsion. La plupart des squatters ont été établis sur la terre de Butler, près de Hampton.

CHRONIQUE LOCALE.

L'Accident du Col. P. A. Forney.—Le Dr. Smythe ne s'est pas encore prononcé sur la nécessité d'une amputation, et son incertitude vient, sans doute, de ce que le colonel Forney va aussi bien que possible pour le moment. Nos lecteurs se rappellent que le colonel fût atteint jeudi, dans l'après-midi, par les chars du chemin de fer de Pontchartrain, qui lui broyèrent une jambe.

Feu.—Hier matin vers 1 heure, le feu a pris dans une maison inoccupée, appartenant à M. Gray, au coin des rues Magnolia et St. Joseph. La maison a été détruite entièrement, mais elle avait peu de valeur. On suppose que le feu a été mis exprès.

Un autre feu.—La sucrerie de M. Jean Salvant a été détruite par le feu, mardi, 6 du courant, à environ deux milles au-dessus de Gretna. Les wagons, charrues et autres ustensiles de ferme ont été détruits également. M. Salvant estime sa perte à $50,000, somme sur laquelle il n'y a aucune assurance. On croit que le feu a été mis par quelque malfaiteur.

Encore un autre feu.—Hier, après-midi, vers 2 heures, le feu a détruit une maison au coin des Avenues Louisiana et St-Charles, qui appartenait à Mme Fuller et était occupée par M. Shropshire. Le locataire a pu sauver ses meubles, mais toute la maison a été la proie des flammes; elle valait $1500. On pense que le feu a été mis par malveillance.

Restaurant Cosmopolite.—Ce restaurant, qui comprend aujourd'hui les Nos 11, 13 et 15 de la rue Royale, a vu, depuis son agrandissement, sa vogue d'autrefois augmenter de jour en jour. Malgré les chaleurs tropicales de l'été et la désertion de la ville par une grande partie de sa population, les clients affluent journellement chez M. Chaplain. Aussi, ils y sont traités d'une façon qui donne une haute idée de l'intelligence et de l'ordre qui président à la direction de l'établissement. A une salle vaste et bien aérée, ajoutez des salons particuliers coquettement meublés, une cuisine excellente, des vins de tous les crûs, un service irréprochable, et vous aurez une idée de ce qui vous attend, quand vous allez prendre un repas au Restaurant Cosmopolite.

Noyé.—Un jeune homme de seize ans, nommé Peter O'Brien, s'est noyé hier après midi, en se baignant au fleuve en face de la rue de l'Hôpital. Son corps a été transporté chez ses parents demeurant au No 139 rue du Quartier.

Vol.—Jeudi soir, vers 10 heures, un vieux citoyen, M. Paul Carreaux, retournant chez lui, a été arrêté sur la Levée, devant la rue de l'Esplanade, par des individus vêtus en travailleurs, qui lui ont pris sa montre et $23 en billets. Ces détrousseurs lui sont parfaitement inconnus.

Vol.—La résidence de J. Kuffner, rue Poydras, entre les rues Howard et Fréret, a été visitée hier matin par des inconnus qui ont enlevé une montre, des pantalons, et quelque argent en billets. Les voleurs, qui étaient entrés par une fenêtre de devant, ont pu ressortir sans avoir été vus ni entendus de personne.

Condamnée.—Ann Brown, traduite devant la Cour criminelle, pour avoir assailli Mollie Perkins avec toutes sortes de projectiles, bouteilles, pots, vases, etc., a été condamnée à un an de prison et aux frais de poursuite.

Résolutions pour la mémoire de Monseigneur Odin.—A l'assemblée régulière des membres de la Confrérie de la Sainte-Vierge-Marie, de cette ville, tenue le 7 du courant, dans leur chapelle particulière, rue Baronne, sous la direction des Rév. Pères Jésuites, le président, M. Thomas Layton, a annoncé que depuis la dernière réunion de cette Confrérie, avis avait été reçu de la mort de Sa Grâce le très Rév. archevêque, J. M. Odin.

M. Layton a donné cette nouvelle avec des réflexions très justes sur la grande piété et la bonté qui formaient le caractère du défunt.

En conséquence, sur motion de l'honorable Thomas W. Collens, secondée par M. Raymond A. Bourk, le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptés à l'unanimité, avec ordre de les faire publier dans le "*Propagateur Catholique*", "*Morning Star & Catholic Messenger*", "*New-Orleans Times*", "*Picayune*", l'*Abeille* et la *Gazette Allemande*.

Considérant le chagrin profond que les membres de cette confrérie éprouvent à la nouvelle de la mort de leur très aimé et vénéré archevêque le très Rév. J. M. Odin;

Considérant les grandes vertus de ce prélat distingué, sa sainte vie, ses travaux ardus et ses sacrifices pour répandre la foi, la bonne semence que, pendant nombre d'années au milieu de difficultés et de dangers, il a plantée même dans les déserts de l'ouest;

Considérant que par son savoir et sa charité il avait excité l'admiration de tous, et l'estime non seulement des catholiques mais encore de ceux qui n'étaient pas catholiques;

Il est résolu que mus par ces sentiments et par l'ardent et sincère désir qu'il puisse obtenir la récompense du bonheur éternel, les membres de cette confrérie offriront respectivement une communion pour le repos de l'âme de leur dernier archevêque.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance. Les officiers et les membres de cette société sont priés d'assister à l'assemblée générale [illegible] de juillet, à 7 heures du soir, à la salle de la [illegible], rue des Remparts entre Dumaine et St. Philippe. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Vice-Président, ED. EBERHARD. 9 juillet—2t

Orleans Rifles. Comp. A, 1er Régiment, Louisiana Legion. Les Membres de cette Compagnie sont requis de se réunir CETTE APRÈS-MIDI, à sept heures et demie, à leur arsenal, rue St. Louis, No 61. Par ordre, T. F. REINECKE, Capt. Jas. F. Mahon, Serg.-Major. 9 juil—1t

Conclave Ætna No 15, S. W. M. Assemblée spéciale ou extra. Dimanche, 10 Juillet 1870, A MIDI précis. Dans la Salle Ætna, au No 3 de la rue Carondelet. J. BRADFORD WILLIAMS, T. E. Chef. ANATOLE A. KER, Scribe pro. tem. 9 juillet—2t—PP

Grand Conclave de la Louisiane, S. W. M. Une assemblée régulière aura lieu DIMANCHE, 10 juillet, à 10 heures du matin, au Shakespeare Hall, No 136 de la rue Poydras. GEO. H. BRAUGHAN, Faisant fonctions de Grand Chef. EDWARD KOHNKE, Grand Scribe pro tem. 9 juil—

Salle des Francs Amis, Rue Robertson, entre St-Antoine et Bagatelle. LUNDI, 11 Juillet 1870, à 8 1[2 heures du soir, Fête donnée au bénéfice [illegible]. Prix d'Entrée: 25 cents. 9 juillet—2t

Compagnie de traction de chars, perfectionnée, de la Nile-Orléans. Nile-Orléans, 8 juillet 1870. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de faire un appel de vingt-cinq piastres par action aux personnes qui ont souscrit au capital de cette Compagnie. F. McBRIDE, Secrétaire pro. tem. 9 juillet—10t

AVIS. MONSIEUR BAINE MARGAUX a engagé [illegible] à raison de [illegible] par mois [illegible] à l'expiration de dit mois. FRANÇOIS PARDO. 9 juillet—1

A VENDRE. GROCERIES. Pour cause de maladie, un fonds de GROCERIE [illegible] conditions [illegible]. Pour plus de détails, s'adresser rue Urquhart No 169, entre Mandeville et Marigny, à FR. DIDIER. 9 juil—3t

A VENDRE, UNE VACHERIE composée de [illegible] vaches, [illegible] chevaux, [illegible] charrette [illegible] grand nombre d'articles. Elle est offerte à des conditions raisonnables, à l'amiable, jusqu'au [illegible] juillet, date après laquelle on la vendra à l'encan. Pour les détails, s'adresser à C. SCHOMAKER. Dans la ville de Jefferson, au coin des rues Prytanée et Genl. Taylor.

AVIS. MARDI, 5 juillet 1870, à une assemblée des Louisiana Cadets, les officiers suivants ont été élus: DAWSON A. BLANCHARD, Capitaine, A. G. DELMAS, 1er Lieutenant, N. M. DAVIS, 2d Lieutenant. J. T. KENDALL, Secrétaire. 7 juillet—3t

Association des Enfants de Marie. L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au presbytère de l'église St-Augustin, DIMANCHE prochain, le 10 du courant, [illegible]. La plus grande ponctualité est requise. 9 juillet—1t

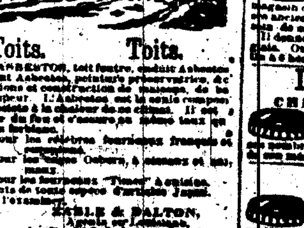

Toits. Toits. TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos, ciment Asbestos, peinture préservative, &c. [illegible] Agents pour les célèbres fourneaux [illegible] pour les fourneaux "Tower" [illegible] Fabricants de toute espèce d'ouvrage [illegible]. ZABLE & DALTON, Au No 115 de la rue Poydras. 9 juillet—1 an

CHATEAU DES FLEURS. A PARTIR du 10 juillet, MM. CAZÈRES & ESCOUBAS donneront tous les dimanches [illegible] un grand concert vocal et instrumental au Château des Fleurs, sur l'habitation Lesseps, [illegible]. 9 juillet—1m

Cuisinière. ON a besoin d'une excellente cuisinière à la française pour une dame. S'adresser rue Ste Anne No 273, au coin de la rue Robertson. 9 juillet—3t

Feutre d'Irlande à Toits. Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867. Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1870. PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES. NOUVELLE PRÉPARATION À TOITS, Non Inflammable, DE D. ANDERSON & SON, Seuls fabricants et propriétaires des patentes. FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre inodore, &c., &c. Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et Nos 21 et 22½, Billiter-Street, London. Cette nouvelle préparation [illegible]. A vendre par J. G. LINGHAM & Co, agents, Au No 7 de la rue Carondelet. 7 juillet—1an

DÉPARTEMENT DES FINANCES. Hôtel-de-Ville, Nile-Orléans, 6 juillet 1870. **Avis aux Contribuables.** LES contribuables des anciennes villes de la Nile-Orléans, de Jefferson et de la Paroisse d'Orléans, rive droite, sont priés de se souvenir qu'il leur reste quelques jours seulement pour payer leurs taxes de 1869. JOHN S. WALTON, Administrateur. 7 juillet—au 21

Vins de Porto, Sherry, Madère, Sardines et Vinaigre. 100 Qts. BURGUNDY PORT [illegible]. A vendre par VOS. MAIGNAN & LABORDE, Nos 28 et 28, rue Bienville. 7 juillet—3t

On demande UNE DOMESTIQUE [illegible]. 7 juillet—3t

Grand Conclave de la Louisiane, S. W. M. Les officiers et les délégués sont requis d'assister à l'installation d'officiers des conclaves suivants: Aurora No 14,—samedi, 9 juillet. Allen No 15,—dimanche, 10 juillet. GEO. H. BRAUGHAN, Faisant fonctions de Grand Chef. EDWARD KOHNKE, Grand Scribe pro. tem. 6 juillet—4

Avis. UN ouvrier Peintre-Décor désirerait trouver une place [illegible]. S'adresser à la Pension des Européens, rue Toulouse, entre Chartres et Levée. 8 juillet—3t

J. FIQUET, 60 ---- Chartres ---- 60, Coin Bienville. CHAPELLERIE FRANÇAISE. Importation directe. La maison J. FIQUET est renommée pour avoir toujours en main les articles de haute nouveauté en Chapeaux pour hommes, dames, [illegible]. On y déballe en ce moment les articles suivants arrivés par le "AMAZON": [illegible] Montagnard, Vincennes, Asnières, Tyrolien, Plat, Courrier, Maurice, Fernand, Gaston, Derby, Yacht [illegible]. J. FIQUET, 60 rue de Chartres, coin Bienville.

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK. CETTE Compagnie assure le coton à des conditions favorables, pour tous les ports d'Europe [illegible].

CONSULADO DE ESPAÑA. NUEVA ORLEANS. La Dirección General de Rentas de España, anuncia, la adquisición, en pública subasta, de 7,500,000 kilogramos de TABACO HABANO en hoja, de la Vuelta de Arriba de la Isla de Cuba, en el transcurso del año económico de 1870-1871: Cuya subasta tendrá efecto en la Dirección General de Rentas en Madrid, el día 30 de Julio del corriente, conforme al pliego de condiciones que desde hoy se encuentra de manifiesto en este Consulado. Nueva Orleans, 6 Julio 1870. El Cónsul, CARLOS PIZ. 7 de Julio—3

THÉODORE DANZIGER a transféré, pour le moment, son Magasin de Marchandises Sèches [illegible] au No 205 de la Rue du Canal, (A côté de la Maison Mader,) Où il offre, à une immense réduction, le stock qu'il a importé récemment. Venez de suite, et vous ferez faire d'excellents marchés. 25 juin—1m—PP

THE ORANGE. No 8 ......Rue Carondelet...... No 8. CET établissement sera ouvert MARDI, 5 juillet. On y trouvera constamment des vins, des liqueurs et de la bière de choix. UN LUNCH SOMPTUEUX y sera servi tous les jours, de 10 heures et demie à 1 heure. Le propriétaire, FRANK LANDFRIED, sollicite le patronage de ses nombreux amis et du public.

CRESCENT HOTEL A LA BAIE ST-LOUIS. AUGUSTE PINO, Gérant. CET établissement, avec ses vastes dépendances, occupe le point le plus charmant de la Baie St-Louis [illegible].

DENTISTES. Préservez vos dents. J. A. CANADAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE, [illegible] Rue du Canal [illegible].

Dr. C. BLANCKE, 416 & 418 ..... Rue St-Charles ..... 416 & 418. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS. [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine [illegible].

Le Dr. J. S. Knapp, CHIRURGIEN DENTISTE [illegible].

$20 Seulement $20. LE Dr Geo. MERRILLOD [illegible].

Pierre et Dupuis, Horticulteurs et Entrepreneurs de Jardins Anglais. 236, rue Kerlerec, entre Rampart et Prieur. [illegible]

EAU DE SODA. Nouvelle Réduction dans le Prix. [illegible] F. WATERMAN, Nos 26, 28 et 30, rue du Bassin, Près de la rue Commune. 29 mai—3m

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE. UNE GROCERIE, située dans un des meilleurs quartiers de la ville. [illegible] 4 juil—6t

A LOUER. La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chambre de bain, etc. Le tout en parfait état. S'adresser à C. Dufour, rue Bienville, No 73. 3 juillet

A louer. Le magasin No 27 rue de la Vieille-Levée, entre Douane et Bienville, occupé autrefois par M. Auguste Conrad & Co. [illegible] S'adresser à M. T. Livaudais [illegible].

A Vendre. UNE jolie GLACIÈRE venant de St-Louis, propre pour une grande famille ou pour restaurant. S'adresser chez le peintre, rue des Remparts, No 237, coin St Philippe. 8 juin—1m

OCCASION RARE. A Vendre. POUR cause de santé, le soussigné offre à vendre un beau magasin jouissant d'une excellente clientèle [illegible]. A. J. SIMONEAUD, Jeanerette Post Office. 7 juin—2m

Résidence de Campagne à Vendre, à la Baie St-Louis. [illegible]

Musique. Pianos. GRAND RABAIS. M. ELIE, 16 ...... RUE ROYALE ...... 16. A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos. Prix très réduits. 15 mai—1an

AUX PHARMACIENS. "EXTRACTUM CARNIS," —OU— Extrait de Viande de Bœuf, de Louis Moreau, Fabriqué par Wagley, Moreau & Co., A COLUMBIA, TEXAS. [illegible]

BUREAUX DE LA Compagnie "Atlantic" d'Assurance De la Nile-Orléans, Au No 29 de la rue du Camp. Nile-Orléans, 5 juillet 1870. CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie son QUATRIÈME ETAT ANNUEL. [illegible] E. RIGNEY, Président. H. P. JANVIER, Vice-Président. [illegible] DIRECTEURS: E. Rigney, T. M. Simmons, [illegible].

Vêtements confectionnés. SAISON D'ÉTÉ. LEON GODCHAUX, 31 ET 33 ....RUE DU CANAL.... 31 ET 33, Nos 211, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée. LES chaleurs tropicales qui nous accablent [illegible]. Genres pour la saison d'été. Articles en laine tellement légers, [illegible] CHEMISES, LINGE de dessous, CHAUSSETTES, CRAVATES, CHAPEAUX, &c.

500 [illegible] CERISES à L'EAU-DE-VIE [illegible]. J. B. CAMORS & Co, No 64, rue Tchoupitoulas.

J. J. HEALY, Tailleur de pierres et graveur. GRAND CHOIX de Pierres allemandes et de North-River—Marches d'escalier et seuils en granit—platines et dalles en marbre. [illegible]

RAGUET & GERARD, 101 ..... RUE TOULOUSE ..... 101, entre Bourbon et Dauphine. VENTE et ACHAT d'EFFETS de seconde main [illegible].

A. CARRIÈRE & CO., NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc., No. 21 rue Bienville. [illegible] Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre, Bordeaux et Marseille. 26 juin—3m

Dissolution. PAR consentement mutuel, nous annonçons au public, que notre associé E. R. ARCHINARD s'est retiré de notre maison. [illegible] GEO. McGIBBON & CO. [illegible] F. R. ARCHINARD.

AVIS. J'AI l'honneur de prévenir ma clientèle que j'ai vendu mon Etablissement de Parfumerie, au No 71 rue de Chartres, à Mr. GEO. ULMER, [illegible] J. ANGELLOZ. [illegible] GEO. ULMER. 10 juin—1m

MAISON E. SEMBRE, COIN ST-LOUIS ET ROYALE. OFFRE en vente, à des prix excessivement modérés, un magnifique stock nouvellement reçu, consistant en COSTUMES DE BAINS, pour dames et fillettes, HAMACS de toutes grandeurs; assortiment complet de MERCERIE, garnitures piqué, rubans, gants Jouvin et fil d'Ecosse, éventails de toutes sortes, BIJOUTERIE deuil, parfumerie de Paris. —AUSSI— Un beau choix de CHEMISES FRANÇAISES en coton, fil et devants de toile; cols, cravates, chaussettes, bas pour femmes et enfants, lingerie. Spécialité de CANNES, PARAPLUIES, EN-TOUT-CAS et OMBRELLES. Réparations de ces derniers articles faites consciencieusement. JOUETS ET VOITURES D'ENFANTS. 28 juin—1m

SANGSUES.—SANGSUES. M. J. L. PELE, successeur de Mme PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon 139, entre Toulouse et St-Pierre, [illegible].

J. K. BAILEY, 246 ......Rue du Canal...... 246. VINAIGRE. Etabli en 1849. ACHATS de cidre, vin et bière aigres. [illegible]

J. J. ALBERT, 30....Rue de Chartres....30, Encoignure Douane, A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre; [illegible]

LES MACHINES TOSELLI A GLACE ont remporté le premier prix aux dernières expositions de France, d'Italie, d'Espagne, [illegible] MM. C. T. Buddecke & Co. [illegible]

FABRIQUE DE CANDI. Une des plus Grandes fabriques du Sud, EXPLOITÉE PAR NORMAN & REISS, 124 et 126, rue Vieille-Levée, 124 et 126. ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, [illegible] tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX, [illegible] GATEAUX DE MARIAGE [illegible].

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi [illegible] UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, EPINGLETTES POUR DAMES ET MESSIEURS. BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 409 Market St. Philadelphie. 800 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 124 et 126 de la rue Vieille-Levée.

Hôtels.—Restaurants.—Cafés.

BLADON SPRINGS, (Source de Bladon). A cent milles au dessus de Mobile, sur la rivière Bigbee, comté Choctaw, Alabama. CES fameuses sources [illegible]. J. CONNER & Co.

CAMPEMENT RESTAURANT, 79 ....Rue de Chartres.... 79. MME CÉLINE LAMOUREUX, épouse de M. AUGUSTE ROUGÉ, [illegible].

MANDEVILLE HOTEL, TENU PAR F. COLOMES. [illegible]

HOTEL-RESTAURANT, A Mandeville. [illegible] F. AUGUSTE.

HOTEL BARNES, AU MISSISSIPPI CITY. J. D. MAYER & Co...... Propriétaires. L'ouverture en aura lieu le 10 juin 1870. Un "Brass band" (instruments en cuivre) a été ajouté aux instruments à cordes, [illegible]. Par mois ... $60 00. Par semaine ... 20 00. Par jour ... 3 00.

PENSION FRANÇAISE ET CAFÉ A LA PASSE CHRISTIAN. TENUS PAR JEAN PÉCANTEL. [illegible]

Restaurant Sazerac, TENU PAR A. SPARICIO, 16 ......RUE ROYALE...... 16, NOUVELLE-ORLÉANS. Plats et vins à des prix très modérés.

URBAIN RAMBAUT, Pension Française, à Biloxi. [illegible]

Hôtel de la Grand'Ile—Bord du Golfe—Louisiane. [illegible]

HOTEL DE L'EUROPE A BILOXI. [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE, RUE ROYALE, No. 11. Entre les rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible]

ENTREPOT DE RIZ, A la Nouvelle-Orléans. A. MAUREAU, 43 ......Rue Peters...... 43, Entre les rues DOUANE ET BIENVILLE. TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ. Ordres promptement remplis.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 8 JUILLET—CLASSE 162. 54 31 51 5 33 20 48 61 75 15 40. Les tirages ci-dessus [illegible]. HOWARD, SIMMONS & Co. Rue St-Charles, encoignure Union, Nile-Orléans. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

MEDECINS. AVIS. LE Docteur GRIARD informe sa clientèle, que pendant son absence et à partir de ce jour, il sera remplacé par le Docteur LANDRY, rue Dumaine, No 8, encoignure Royale.

Le Dr. Jules HOMBERGER, Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris. OCULISTE, 140 .....RUE DU CANAL..... 140. Consultations de 11 à 3 heures.

E. A. LANDRY, De la Faculté de Paris, [illegible] Dumaine, encoignure Royale. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE. LE Dr. LANDRY a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE [illegible].

AGENCE D'IMPORTATION DE Travailleurs Chinois. AYANT conclu les arrangements nécessaires avec une maison américaine des plus honorables de Hong Kong, les soussignés sont prêts à faire des contrats, avec les planteurs et autres, pour la livraison d'un nombre quelconque d'agriculteurs [illegible]. O'FALLON & HATCH. Gén. JOHN G. WALKER.

Bureau de la Compagnie de l'Armée de Feu de la Ville. Nile-Orléans, 7 juillet 1870. [illegible] il a été déclaré un dividende de QUATRE PIASTRES par action [illegible]. WM. P. SINNOT, Secrétaire.

Bureau de la Société d'Assurance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane. No 120 de la rue Carondelet. Nile-Orléans, 5 juillet 1870. AVIS D'ELECTION—Les membres de cette Société sont prévenus qu'une élection aura lieu [illegible] LUNDI, 11 juillet, [illegible]. R. W. YOUNG, Secrétaire.

Banque de la Nile-Orléans. [illegible] AUGUSTIN, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane. Bureau No 37 rue de Conti. Nouvelle-Orléans, 29 juin 1870. LES anciens actionnaires de cette banque [illegible]. OSCAR BERCIER, Caissier.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1870. AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été déclaré un dividende [illegible]. AUGUSTIN, Caissier.

Banque Louisiane Nationale de la Nouvelle-Orléans. [illegible] J. LURIA, Caissier.

Banque d'Amérique. [illegible] J. E. PASCAL, Caissier.

BANQUE GERMANIA NATIONALE. [illegible] HERM. ROEHL, Caissier.

Banque du Canal et la Nile-Orléans. [illegible] JUMONVILLE, Caissier.

Compagnie d'Assurance de l'Union. [illegible] J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. [illegible] WM. S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans. [illegible] LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. AVIS AUX ENTREPRENEURS. [illegible] A. BARBIER.

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton. [illegible] P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz [illegible]. [illegible] HENRY PEYCHAUD, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Germania. [illegible] EMILE MAYER, Secrétaire.

Mme ROBERT, 166 .....Rue du Canal..... 166. [illegible] DENTELLES, CHALES, FLEURS, &C. Modes et Façons de robes dans le dernier genre de Paris.